



PREAVIS MUNICIPAL N° 21/2021

Demande d'un crédit de CHF 219'000 destiné à financer les études et les travaux pour la stabilisation de terrain et la gestion des eaux de ruissellements au lieu-dit « Pont de Terre », parcelle n°491

Municipal responsable : Cédric Marzer

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Un glissement spontané superficiel est survenu le 15.01.2018 sur la zone des captages de Combe Froide. Outre les dégâts naturels visibles, ce glissement a augmenté la vulnérabilité de la zone sourcière par réduction de la couverture protectrice naturelle.

Situation actuelle

Actuellement, le principal risque identifié consiste en une érosion régressive et l'apparition d'autres phénomènes de glissement spontané de terrain qui pourraient à terme mettre à nu l'aquifère et/ou affecter les installations attenantes (captages d'eau potable de Combe Froide).

Les observations et études ont montré que la situation est incompatible avec les infrastructures en jeu.

Il est donc indispensable de prendre des mesures de protection puis d'accompagnement, afin de limiter la propagation du processus.

Objectif

L'objectif des mesures est de maintenir en place la couverture terreuse naturelle encore présente, afin de pérenniser la protection naturelle de l'aquifère et des installations de captage.

La mesure ne permet pas de réduire le risque lié à un défaut sur le captage généré par une déformation progressive (probabilité d'occurrence très faible). Par contre, un entretien et un contrôle régulier des installations permettra de minimiser ce risque résiduel.

Projet

Après études de différentes variantes, il a été retenu d'installer des ancrages battus et sans fondation cimentée couplés à un treillis métallique qui assureront la stabilisation du glissement sur une surface de 375m².

Ce dispositif s'intégrera bien dans l'environnement forestier et présente beaucoup d'avantage dans la situation du projet (zone S et site de reproduction batraciens). Cette variante est la plus légère en terme d'intervention et évite le risque de contamination des eaux avec les laits de ciments.

Une seconde mesure de protection contre les ruissellements sera également réalisée (seuil de protection et guide d'évacuation des eaux venant du chemin).

Les travaux seront conformes aux prescriptions environnementales en vigueur.

Une contrainte liée à la présence de batraciens impose la réalisation des travaux durant la période hivernale.

Il est donc recommandé que ces travaux soient réalisés durant l'hiver 2021-2022.

Coût des travaux

Le coût général de l'investissement (nouvelle construction, planification direction de travaux et imprévus) pour ces mesures représente 219'000.- CHF.

Investissement :	
Nouvelle construction	161'150.00
Remise en état, réparation	0.00
Autre mesure de protection (seuils de protection contre les ruissellements et gouilles)	4'650.00
Planification et direction des travaux (env. 25%)	42'000.00
Imprévus et pour arrondir (env. 7%)	11'200.00
Total :	CHF 219'000.00

Preuve de rentabilité

Une étude de rentabilité a été menée par le bureau CSD dans le cadre de la demande de subvention cantonale. D'après cette étude, le projet permet d'éviter des dégâts d'un montant estimé à 498'000 CHF et présente un rapport coût-bénéfice favorable. En effet, la réduction du risque (14'940 CHF/an) dépasse considérablement les coûts (9'657 CHF/an). Le rapport coût-efficacité restitué (1.54) montre que l'investissement fait preuve de rentabilité.

Financement

Il est proposé de financer les travaux avec la trésorerie courante ou par l'intermédiaire d'un emprunt si besoin.

Le montant à financer sera inférieur au coût des travaux grâce à la participation cantonale estimée à ce jour à environ 70%. Le montant à financer par la commune de Trélex sera donc d'environ 66'000 CHF.

Il est proposé d'amortir ce montant sur 30 ans par prélèvement au chapitre eau.

Conformément à la convention liant les communes de Trélex et de St-Cergue, cette dernière devra participer à l'amortissement de ce montant ainsi qu'aux frais d'exploitation au prorata des consommations d'eau respectives des communes.

Conclusion

Suite au glissement de terrain survenu en 2018, les captages de Combe Froides sont menacés. Il apparaît que des mesures de protection sont nécessaires pour assurer leur pérennité.

Les mesures de protection proposées visent à maintenir en place la couverture de protection naturelle et permettre d'éviter des dégâts aux captages.

Ces mesures représentent un coût d'environ 219'000.- CHF.

Les montants à charge de la commune de Trélex seront fortement réduits par la subvention cantonale et la participation annuelle de la commune de St-Cergue.

Ces travaux sont importants pour la protection des ressources en eau potable et doivent être menés durant l'hiver prochain.

C'est pourquoi, au vu de ce qui précède et compte tenu des présentes explications, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Trélex

Vu le préavis municipal N°21/2021 concernant la demande de crédit de CHF 219'000.- destiné à financer les études et les travaux pour la stabilisation de terrain et la gestion des eaux de ruissellements au lieu-dit « Pont de Terre », parcelle n°491;

Entendu le rapport de la commission des finances

Le rapport de la commission ad hoc

Considérant que ce projet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide D'adopter le préavis N°21/2021 concernant la demande de CHF 219'000.- destiné à financer à financer les études et les travaux pour la stabilisation de terrain et la gestion des eaux de ruissellements au lieu-dit « Pont de Terre », parcelle n°491

D'accorder à cet effet un crédit de CHF 219'000.-, à prélever sur la trésorerie courante, ou si nécessaire d'emprunter ;

D'amortir ce montant sur 30 ans. A noter que le montant de la subvention cantonale sera déduit de la somme à amortir

D'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux.

Au nom de la Municipalité de Trélex

Le Syndic :
P. Hofmann

La Secrétaire
L. Suvà

Annexe : plans de situation des mesures

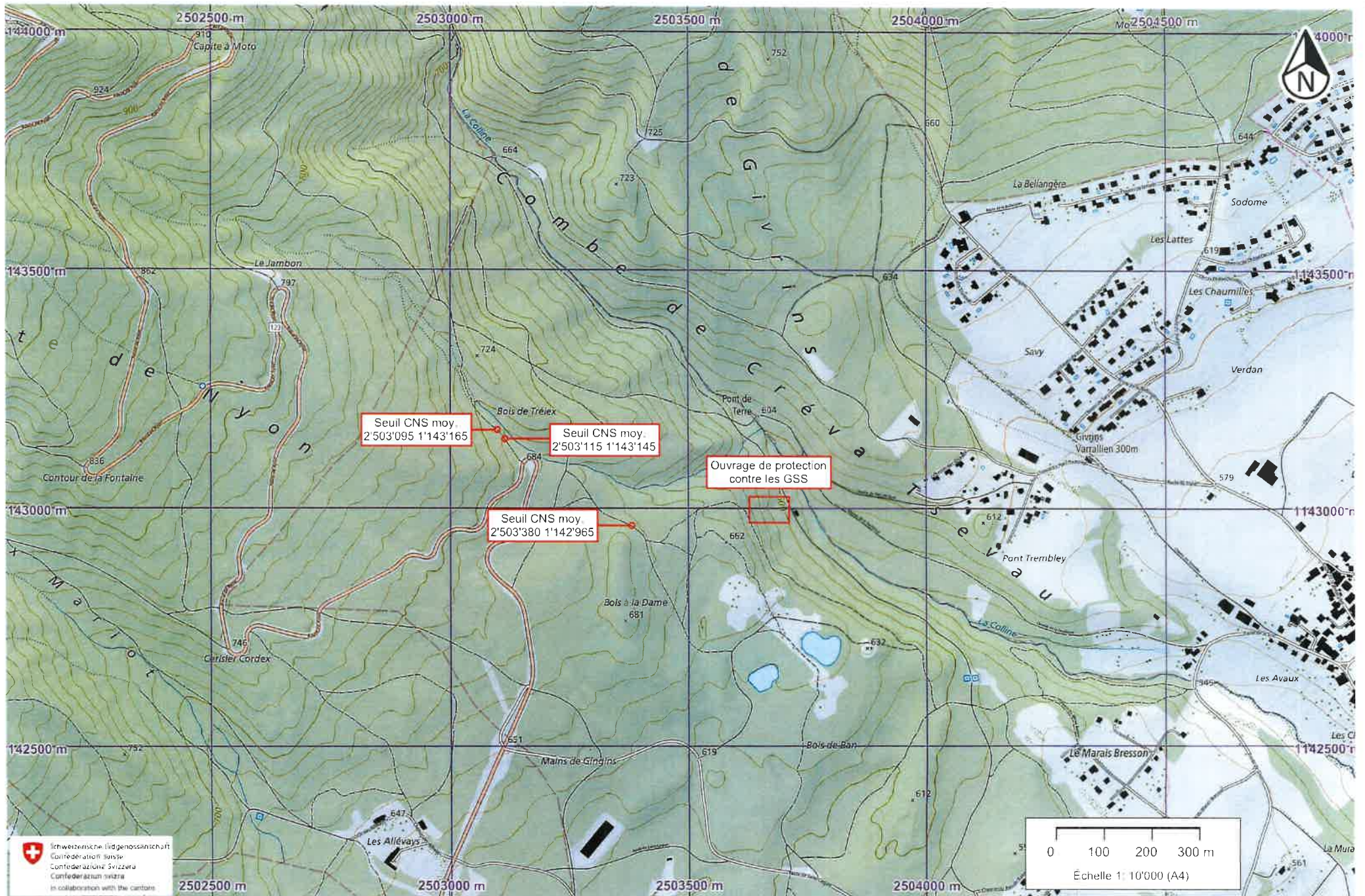


Handwritten signatures in blue ink over the official seal.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 1^{er} novembre 2021 pour être soumis au Conseil communal du 3 décembre 2021.

LOCALISATION DE LA MESURE DE PROTECTION ET DE LA MESURE D'ACCOMPAGNEMENT (SEUILS)

1:10'000



MODIFICATIONS

N°	LIBELLE	Appartenance	Caractéristiques des modifications
1			

LISTE DES CLOUS

N°	Libelle	Quantité	Unité	Observations
1	Clou Ø6	40	1/10	
2	Clou Ø8	40	1/10	

LISTE DES TRELLIS

N°	Libelle	Quantité	Unité	Observations
1	Trellis Ø6	40	1/10	
2	Trellis Ø8	40	1/10	

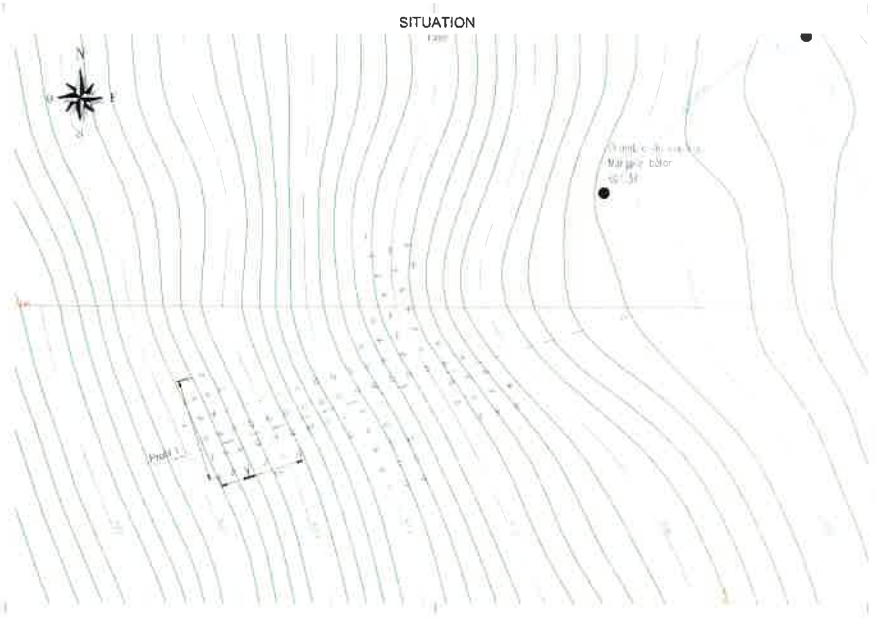
LEGENDE

Commune de Trélex
 Assainissement GSS et RUI au dit "Pont de Terre", parcelle n°491
Glissement captage
 Situation et profil

CSD INGENIEURS+
 PROJET DEFINITIF
 V07445.200 32 001



PROFIL TYPE SEUIL
1/50



DETAIL CLOU
1/10

